

~~11/15~~

Seizième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
(22 avril – 3 mai 2013)

Canada

Intervention du Représentant Permanent de la France
Genève, le vendredi 26 avril 2013 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie la délégation du Canada pour la présentation de son rapport national.

La France salue l'engagement du Canada en matière de promotion des droits de l'Homme au niveau international. Elle se félicite de la ratification par le Canada des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'Homme dont récemment la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Le Canada compte-t-il entreprendre des démarches en faveur de ses ressortissants condamnés à mort, quelque soit le lieu de leur condamnation ?

En outre, la France souhaite formuler les recommandations suivantes au Canada :

- 1/ Ratifier le Statut de Rome et la Convention sur les disparitions forcées ;
- 2/ Ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture ainsi que le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;
- 3/ Veiller à la transposition intégrale en droit interne des dispositions de la Convention contre la torture ;
- 4/ Garantir l'accès à l'éducation pour tous les enfants canadiens, notamment ceux appartenant aux peuples autochtones ;
- 5/ Poursuivre les mesures prises en faveur de la promotion des droits des femmes, en particulier en prévenant et luttant contre les violences faites aux femmes, notamment celles appartenant aux peuples autochtones.

Je vous remercie./.